

Les échos d'Aurons



LE MAGAZINE MUNICIPAL D'AURONS

Finances

Maîtriser les dépenses
pour mieux investir



Aménagement

La place de la mairie
se refait une beauté



Environnement

La municipalité agit contre
les frelons asiatiques

Trail : plus de 400 au départ !



Sommaire



4 : Aménagements

Le point sur les travaux de voirie

5, 6 et 7 : Finances publiques

Maîtriser les dépenses pour investir sur des projets plus importants

8 et 9

le poster des Jeux olympiques et paralympiques

10, 11, 12 : Vie du village

Le Trail du Castellans repart du bon pied

Retour en images sur le carnaval

13, 14 et 15 : Environnement

La municipalité agit pour les abeilles et contre les frelons asiatiques

Opération de broyage des déchets verts

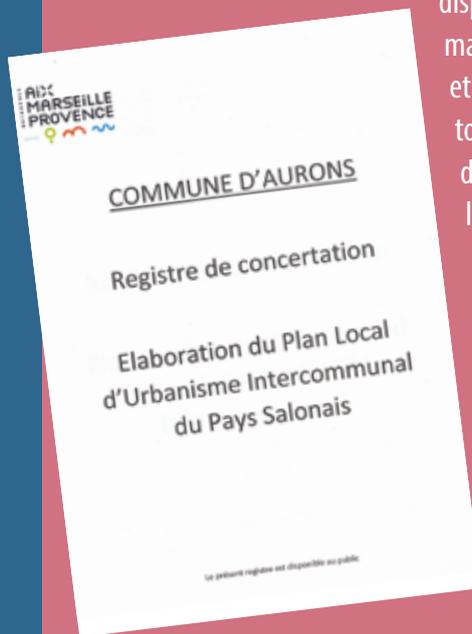
Les jardins partagés, une bonne idée à recycler

15 : Etat-civil

LA CONCERTATION SUR LE PLUI EST OUVERTE EN MAIRIE

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) du Pays Salonais est en cours d'élaboration. A ce titre, vous êtes invité(e) à déposer vos commentaires et/ou observations dans le registre de concertation prévu à cet effet. Ce registre est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie depuis le 1^{er} avril 2024 et restera accessible pendant toute la durée de l'élaboration du projet, conformément à l'article L103-2 du code de l'urbanisme.

Cette concertation a pour objectif de donner accès au public à une information claire tout au long de la procédure et a vocation à sensibiliser la population aux enjeux et objectifs du PLUi.



LA MAIRIE

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le premier samedi de chaque mois,
de 9h à 12h.

Fermeture hebdomadaire le mercredi.

Les Echos d'Aurons - Magazine municipal d'Aurons
N° 114 - Janvier - Février - Mars 2024
Directeur de la publication : André Bertero
Rédaction : Mairie d'Aurons et Kojiprint
Photos : Jean de Paleville
Conception et Impression : Kojiprint



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**





Cher(e)s Auronais(e)s, cher(e)s ami(e)s,

Après un hiver plutôt clément mais toujours trop long, la nature se dépouille de son manteau hivernal, s'éveille doucement, se pare de nouveaux feuillages, de nouvelles fleurs et annonce les beaux jours...

Le printemps tient toujours ses promesses !

Un regain d'énergie nous envahit, nous invitant au nettoyage, à l'exploration de nouvelles sensations, sous toutes ses formes...

Rendons hommage à cette saison régénérante, porteuse d'une lumière créatrice renouvelée.

La mise en place des ateliers citoyens coordonnée par le conseiller municipal Alain Brousse a créé une ouverture intra-villageoise qui fonctionne harmonieusement. Tous ces échanges serviront assurément de phare dans la construction des futurs projets pour améliorer le quotidien de nos concitoyens, préserver, embellir et moderniser Aurons, enrichir les rapports humains et renforcer les solidarités...

Je salue cette initiative et l'assiduité des équipes dans la tenue de ces échanges.

Depuis le mois de janvier 2024 et jusqu'au 15 mai prochain, un cahier relatif à la concertation citoyenne des ZAENR "identification potentielle des zones d'installation d'énergie renouvelable" est disponible en mairie. Il est encore temps de donner votre avis et apporter votre vision sur notre futur énergétique. A l'issue de cette concertation, les enjeux de développement des EnR (Energies Renouvelables) sur le territoire seront étudiés. Ils fourniront des ordres de grandeur et définiront le potentiel local de production envisageable. A ce jour, rien n'est figé, et la municipalité demeure à l'écoute de vos idées. L'organisation d'une prochaine réunion publique sera un nouveau tremplin vous invitant à vous exprimer...

Je suis convaincu que nous bâtissons ensemble un avenir prometteur pour notre beau village, dans le respect de notre riche environnement et de nos traditions. Galvanisé(e)s par cette entame printanière, unissons nos forces, croisons nos regards pour unifier les constructions de demain...

Bien chaleureusement.

**Maire d'Aurons
Conseiller Métropolitain**

Des travaux de voirie terminés... et d'autres à venir

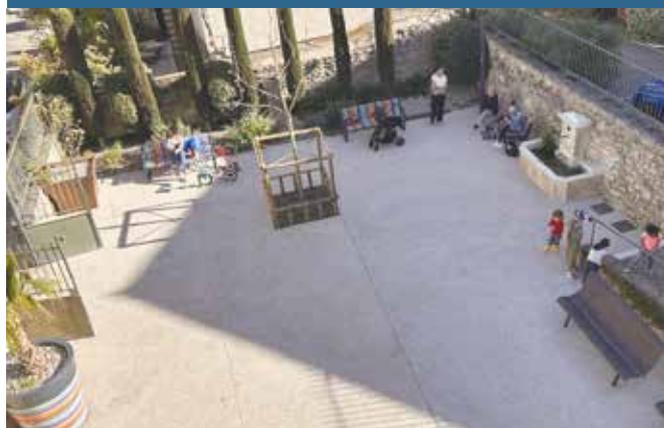
Au courant du mois de mars, des travaux de voirie ont été réalisés en différents points du village.

En effet, les trottoirs et la voirie ont été restaurés dans l'ensemble du lotissement des Ferrages, du Pigeonnier et dans quelques rues du village. Ces travaux d'urgence programmés depuis plusieurs mois sont enfin terminés. La municipalité en a profité pour revoir les pourtours des arbres du lotissement des Ferrages et élargir l'espace racinaire, colmater les nids de poule et pallier certaines dégradations du goudron de la chaussée. Cette intervention englobait cet ensemble de petits travaux pour optimiser les coûts. Dans le courant de l'année, la même opération sera réalisée au quartier du Sonnailler dont la chaussée se dégrade fortement et sur la continuité de la rue de l'Éoure en direction de Valloubière.



Plus belle la vie sur la place de la mairie

Le Paulownia est enfin installé au centre de la place de la mairie et la fontaine restaurée est en service ! C'est à présent une place embellie et pleine de charme au centre du village. La saison avance et les premiers touristes, auronais.es et enfants la fréquentent chaque jour davantage... Ce lieu de repos ou de jeux pour les plus jeunes reste à présent ouvert quotidiennement avec son éclairage permanent en soirée. La salle des mariages s'ouvre sur ce nouveau décor propice aux premières photos des jeunes mariés. C'est aussi là que des concerts et pièces de théâtre y sont organisés durant la période printemps-été.



Une fontaine place Maurice Merendol

La remise en état des fontaines du centre du village, avec un système de gestion de l'eau en circuit fermé (eau non potable), est achevée. Une fontaine d'eau potable a été installée sur la place M. Merendol pour permettre aux marcheurs, sportifs et autres badauds de se désaltérer à leur guise. Réalisée en pierre des Baux par les carrières Corno à Rognes, elle a été installée par l'homme de l'art, Monsieur Passot.



Le bien-être et la sécurité, priorités de l'investissement

La municipalité se focalise sur les travaux de sécurité routière (reprise d'environ 400 m² de chaussée et d'enrobés en plusieurs endroits du village et plaine du Sonnailler), et la seconde tranche des places de stationnement dans l'allée des platanes en béton filtrant est programmée pour la fin de l'année. Par ailleurs, les poteaux de vidéosurveillance seront déplacés afin de sécuriser davantage les lieux et appréhender les dépôts sauvages de déchets.

Du côté de la protection du patrimoine et des travaux d'embellissement, il est prévu de continuer à rénover les grottes du Castellas ; de plus, la réfection des fontaines continuera avec l'installation d'un système de circulation interne programmé. Par ailleurs, le mur du bassin qui alimentait le célèbre château de la Marquise de Florans sera détruit pour réaménager harmonieusement les lieux ; enfin, la croix du Belvédère sera illuminée tous les soirs grâce à un éclairage LED par panneaux solaires.

Côté protection de la biodiversité, des plantes aquatiques serviront de filtration dans les fontaines en vue de bannir tout produit chimique ; en outre, un projet de mise en place de nichoirs pour mésanges charbonnières, faucons et hirondelles ainsi que des hébergements dédiés aux chauve-souris sera revu par le conseil municipal.

En outre, la restauration du lavoir et du bassin de la Grand'Font fait l'objet de demandes de participation déposées auprès de la Fondation du Patrimoine, animée par Stéphane Bern. Un jardin partagé est prévu d'y être aménagé à proximité (*lire en page 15*).

S'agissant des services techniques municipaux, il est envisagé de faire l'acquisition d'un camion qui remplacera le véhicule actuel immatriculé en 2008 ; côté protection contre les feux, une bouche à incendie déficiente sera également remplacée sur le boulevard Merendol.

Au rang des grands projets, celui visant l'agrandissement du Bistrot d'Aurons est encore à l'étude, l'objectif de la collectivité étant d'offrir une meilleure qualité de service public avec la mise en place d'un dépôt de pain, d'un dépôt de colis et d'une petite épicerie.

Enfin, un dossier de demande de subvention auprès des Conseils Départemental et Régional dans le cadre du financement d'une étude portant création d'une ZAP (zone agricole protégée) est en cours.

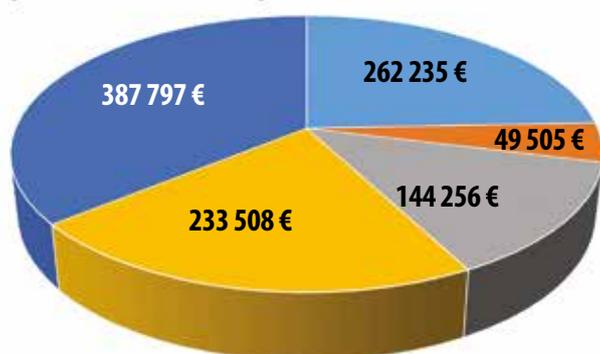


Maîtriser les dépenses pour investir sur des projets plus

Le Conseil Municipal a voté le Compte Administratif 2023 et le Budget Primitif 2024 lors de la séance qui s'est tenue le 25 mars dernier.

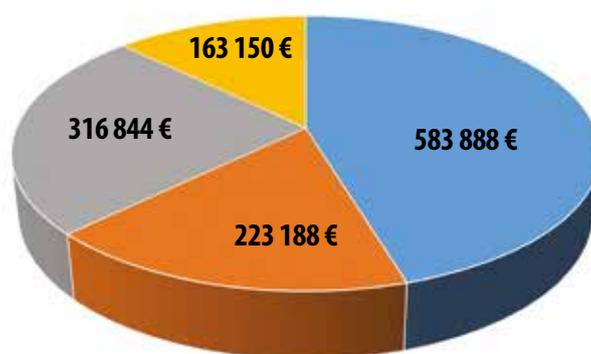
S'agissant du Compte Administratif, les grandes masses d'une année à l'autre restent remarquablement stables ; les reports des sections fonctionnement et investissement représentent un montant global de **209 K€** contre 163 K€ l'an dernier.

Dépenses au Compte Administratif 2023



- Charges générales
- Investissements
- Autres dépenses d'investissement
- Charges de personnel
- Autres charges de fonctionnement

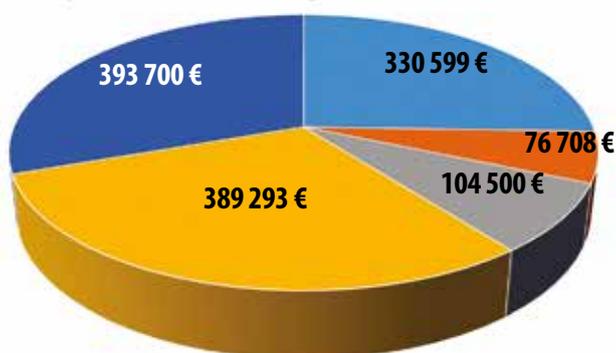
Recettes au Compte Administratif 2023



- Impôts et taxes
- Produits et dotations
- Recettes d'investissement
- Excédents reportés

S'agissant du Budget Primitif 2024, nous retrouvons un budget global, toutes sections confondues de **1 294 K€** contre 1 233 K€ sur l'exercice précédent.

Dépenses du Budget Primitif 2024



- Charges générales
- Investissements
- Autres dépenses d'investissement
- Charges de personnel
- Autres charges de fonctionnement

Recettes du Budget primitif 2024



- Impôts et taxes
- Produits et dotations
- Recettes d'investissement
- Excédents reportés



importants

S'agissant de l'endettement, les chiffres officiels parus au titre de l'exercice 2022, (2023 n'étant pas encore communiqué) indiquent comme suit :

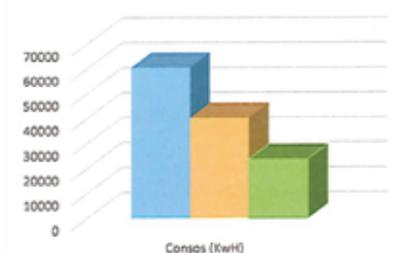
- moyenne nationale : **953 €** / par an / par habitant
- moyenne des petites communes : **599 €** / par an / par habitant
- commune d'Aurons : **389 €** / par an / par habitant

Consommation d'électricité - Commune d'AURONS Années 2021 - 2022 - 2023

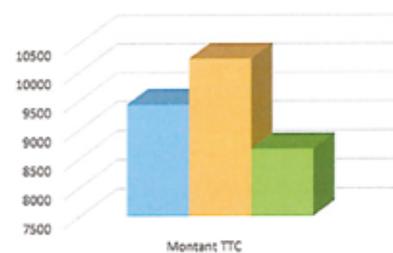
ECLAIRAGE PUBLIC

Année	Consos (KwH)	Montant TTC
2021	60 533	9 422.98 €
2022	40 193	10 217.76 €
2023	23 639	8 657.43 €

Consos Eclairage Public en KwH



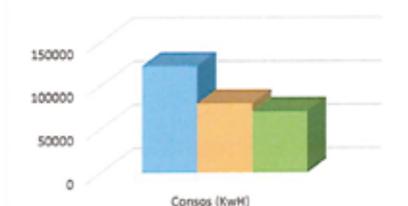
Consos Eclairage Public en Euros



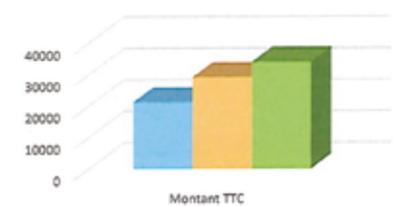
BATIMENTS

Année	Consos (KwH)	Montant TTC
2021	122 779	21 209.58 €
2022	79 339	29 206.06 €
2023	70 390	34 028.52 €

Consos Bâtiments en KwH



Consos Bâtiments en Euros



Section de fonctionnement

Les dépenses énergétiques évoluent dans une proportion très raisonnable. Dans un souci de retrouver un éclairage public moins restrictif au regard du contexte en matière de coût énergétique, un programme pluriannuel de pilotage de la gestion de l'éclairage public est en projet. En effet, les progrès technologiques dans ce domaine nous permettraient d'envisager la réinstallation de toutes les lanternes du village sans toutefois augmenter notre consommation d'énergie.

Enfin, comme annoncé l'année dernière, 2024 verra l'arrivée d'un policier municipal dont la charge sera mutualisée entre les communes de Vernègues, La Barben et Aurons.

Du côté des recettes, les taux de fiscalité directe locale ne seraient réajustés que l'année prochaine, en ce qui concerne notamment la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.





Trail du Castellás : un grand moment de sport retrouvé

Quarante et un ans après sa première édition, vingt ans après qu'André Bertero ait décidé d'arrêter ce qui s'appelait à l'époque le "Tour du Castellás", deux passionnés de course à pied, aidés par une cinquantaine de bénévoles, ont relancé cette épreuve incontournable des années 80 et 90 qui, à son apogée, aura compté parmi les épreuves du championnat de France de courses en montagne.

En effet, le Tour du Castellás accueillait en moyenne 600 participants, avec une pointe exceptionnelle au-delà de 1 000 personnes. Cette année, le contexte était différent au regard des nombreuses courses proposées concomitamment ce dimanche 24 mars. Néanmoins, la barre des 450 participants toutes courses confondues a été dépassée laissant entendre que ce coup d'essai était un coup de maître. Les organisateurs Raouf Ouassaelbel et Guillaume Pétricien ont largement atteint leur objectif.





Le parcours, spectaculaire et sélectif, basé sur une boucle en forme de 8 tracée autour du village, a séduit les concurrents qui, passant à maintes reprises dans le village, ont été ovationnés et encouragés par leurs amis ou famille. Les ravitaillements furent reconnus exceptionnels par la qualité des produits locaux, frais et Bio pour la plupart, tout comme les récompenses données à chaque participant (jus de pomme, sel de Camargue. . .). Les participants ont par ailleurs œuvré à l'élan de solidarité proposé

par les organisateurs puisque deux euros issus de leur inscription étaient reversés à la lutte contre le cancer. Quant aux enfants, trois courses leur étaient dédiées pour découvrir la course à pied. La relève est assurée ! Félicitations et remerciements appuyés aux auronaises et auronais nombreux/ses sur les épreuves et au sein des bénévoles de l'organisation. Cette forte implication a collaboré au grand succès du renouveau du Trail du Castellas.



Le carnaval au village

Au programme, une déambulation dans les rues du village avec une halte à la médiathèque où Régine Farlin avait invité le Maire André Bertero pour une narration des carnivals des années précédentes avec le comité des fêtes d'Aurons qui décorait un char et participait au défilé du carnaval de Pélissanne. Puis, dans une ambiance conviviale, les jeunes carnavaliers se sont installés en plein cœur de la nature, au lavoir de la Grand-font, autour du platane centenaire, pour un déjeuner sorti du sac. Pour cette nouvelle édition, félicitons les parents d'élèves pour cette joyeuse et captivante initiative. Renouveler l'expérience carnavalesque en 2025 était le slogan en cette fin de journée festive. Nous remercions également Sandra pour la conduite de l'atelier créatif organisé quelques jours avant et annonciateur de cette journée exaltante.



La municipalité agit pour les abeilles et contre les frelons asiatiques

Il y a quelques années, le frelon asiatique a fait irruption en Europe. Depuis, ce parasite a décimé bon nombre de ruches et continue de sévir, se nourrissant de fruits et surtout d'insectes, dont les abeilles. Le problème, c'est que ces dernières n'ont développé aucun système/réflexe de défense face à ce destructeur. Sans intervention humaine, le frelon asiatique a peu de prédateurs pour le neutraliser. La lutte contre le fléau asiatique est d'autant plus difficile puisqu'on ne peut recourir à l'utilisation massive de pesticides.

Pour les apiculteurs, le frelon asiatique est devenu un fléau redoutable et redouté, d'autant que sa présence dans la ruche n'est parfois détectée que trop tard.

Dans toute lutte, connaître son adversaire est primordial. Cela permet de savoir quand et où frapper efficacement pour détruire l'adversaire. Sachant qu'un nid peut contenir plus d'une centaine d'individus, il convient de prendre toutes les précautions

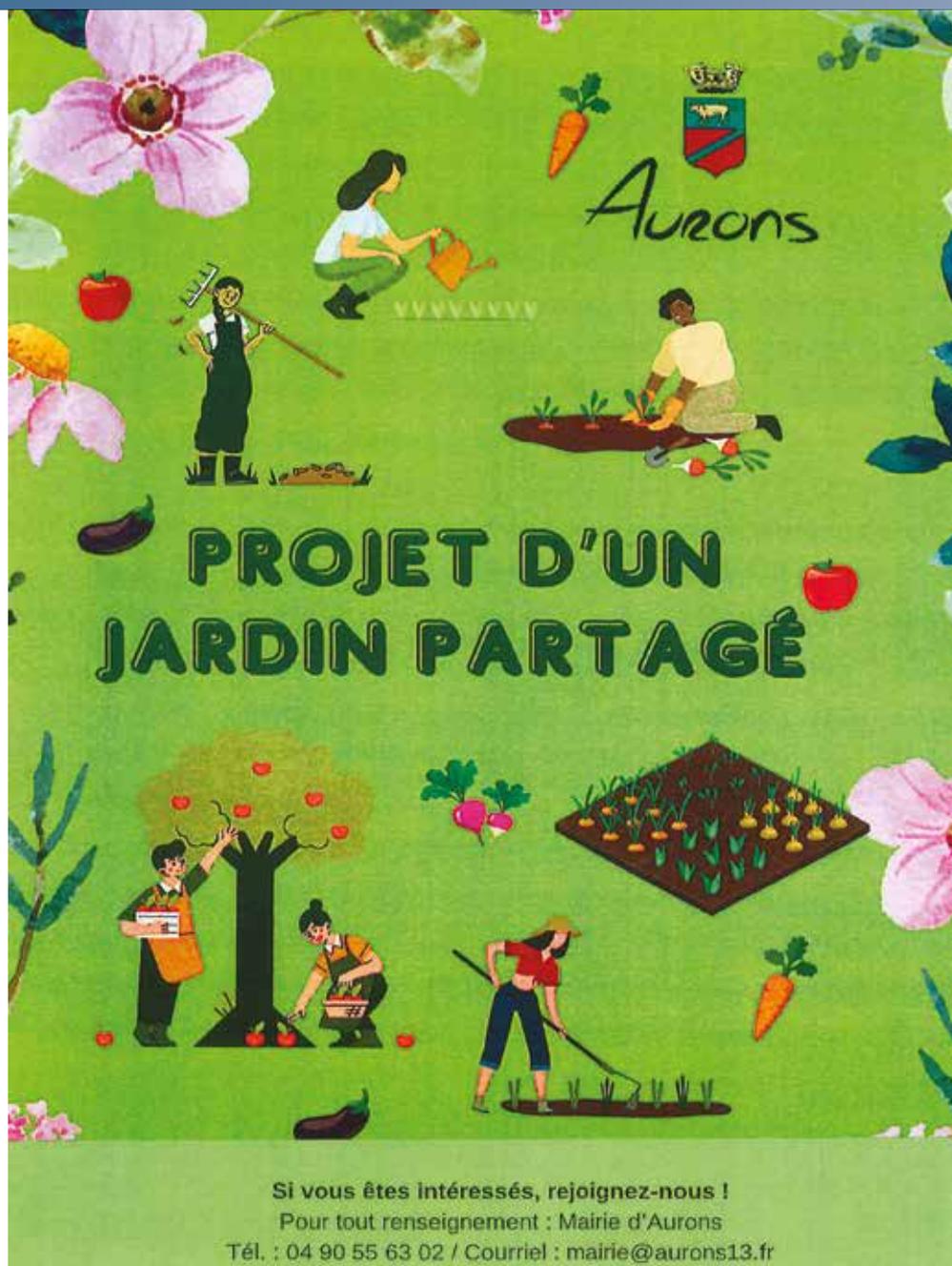


nécessaires. Chez une personne allergique, une seule piqûre suffit pour provoquer un grave choc anaphylactique. N'hésitez donc pas à faire appel aux professionnels. Ces derniers pourront recourir à la perche télescopique pour injecter de l'insecticide au sein du nid.

Des pièges gratuits pour les Auronais volontaires

Dans ce contexte, la municipalité prend très au sérieux les ravages causés par le frelon asiatique tant pour l'homme que pour les abeilles. Ainsi, dès le début du printemps, elle a mené une action collective avec la population auronaïse. Vingt pièges à frelons ont été achetés et seront distribués gratuitement aux Auronais bénévoles qui désirent en installer un dans leur jardin sur simple demande en mairie. Dans un souci d'optimiser l'efficacité de cette opération, une répartition équitable des pièges est souhaitable dans chacun des lotissements de la commune : les Pinèdes, le Parc, les Ferrages, le Pigeonnier, les Costes, du Sonnailler et le vallon de l'Eoure.





On recommence à parler des jardins partagés

Le jardin partagé à Aurons est un projet initialement démarré au lendemain des élections municipales de 2020. Hélas, la conjoncture du moment n'a pas favorisé le lancement de ce projet initié par deux conseillers municipaux et des habitant(e)s volontaires.

Ce type de projet demande du bon sens et de la persévérance pour orchestrer son aménagement et garantir sa pérennité, c'est pourquoi des éléments majeurs doivent être pris en compte : l'élaboration technique de sa mise en place, avec l'identification d'une parcelle (communale) dans un périmètre privilégié pour les villageois et surtout l'incontournable présence de l'eau !

Après deux tentatives infructueuses, la commune pourrait apporter son concours et encourager le redémarrage d'un tel programme. Il est nécessaire de créer une association, de définir un règlement intérieur et une charte de bonne conduite. Toutes ces questions ont été abordées lors des ateliers citoyens, avec le maire André Bertero et le porteur de projet Roger Ouillastre.

Cette démarche est vertueuse car créatrice de liens et d'échanges entre les gens. Avec tous ces éléments et un accompagnement de la municipalité, ce projet pourrait voir le jour dès 2025 du côté de la Grand' font.



Préservons notre village des déchets indésirables

Initiée depuis deux ans par le maire André Bertero, la journée de nettoyage a toujours obtenu un franc succès auprès des administré(e)s de la commune.

La journée régionale de ramassage des déchets à laquelle notre commune est désormais associée depuis l'an dernier a rassemblé, 50 tonnes de déchets sur 205 communes grâce à l'étroite collaboration de 10 000 bénévoles. Cette année encore des auronaises et auronais ont participé à cet élan citoyen de préservation de la nature et nous tenons à les remercier chaleureusement.



Le sentier de la cigale

En partant de la mairie, ce parcours conduira les promeneurs jusqu'aux grottes du Castellans en passant par la grand' rue, le four à pain, les escaliers qui mènent à la Vierge, la pompe face à l'école, l'église, nos lavoirs et petites rues qui font partie des atouts touristiques d'Aurons.

Une bonne demi-heure à découvrir tout au long de ce parcours les petits panneaux où la cigale est découpée au laser.

LAMETROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**POUR RÉDUIRE
MES DÉCHETS VERTS,
J'ADOpte LES BONS
R3FLEXES**

OPÉRATIONS DE BROYAGE DE VÉGÉTAUX

GRATUIT

Je retrouve
les opérations
de broyage
près de chez moi

ADOpteZ LE
R3FLEXE
Région Sud
0 800 947 438

RÉGION SUD
RÉGION ALPES
CÔTE D'AZUR

Horaires d'ouverture de la Médiathèque "le Petit Prince" :
du mardi au vendredi de 15h - 18h et le samedi de 10h à 12h

Etat-civil

DÉCÈS

La municipalité est très peinée de vous faire part des décès de Francis DECORDE, Claude MASSOU, Violette DELL AMICO, Maryse SOULA, Jacques et Michelle AMABILE et Régis BELHOMME, survenus fin 2023 et début 2024.

Par ces quelques mots, la municipalité s'associe à la tristesse des familles et tient à leur transmettre sa compassion et les accompagner dans leur douleur. Voici quelques décennies, ces personnes ont marqué et participé activement à la vie du village. Leur attachement à Aurons était très fort et restera indélébile, tout comme l'estime que les Auronaises et Auronais leur portaient.



Il se passe toujours quelque chose à ...



**A
U
R
O
N
S**

24 mars : TRAIL du Castellas

13 avril : Nettoyons le Sud – Action citoyenne

14 avril : FLORALIES villageoises

28 avril : TRAIL des Costes

25 mai : Soirée musicale avec « LES PEBRONS FARCIS »

1er juin : Soirée italienne avec « RAIMONDO »

8 juin : Théâtre « PIERRE BLANCHE CHAT NOIR »

15 juin : Chansonnières « LES FAUCHEUSES »

21 juin : La Fête de la Musique avec « ROCK AROUND THE CLOCK »

29 juin : Soirée musicale avec « QUARTET VENDANGES TARDIVES »

1er juillet : La Fête des Terrasses animée par « GAR'O JAZZ »

13 juillet : Grand bal avec « DJ 13 »

Les Fêtes Votives

26 juillet : Soirée dansante avec « CAMINO »

27 juillet : Soirée dansante avec « Claude BOUNIART »

28 juillet : Soirée dansante avec « NEW PROJECT »

30 juillet : Le Grand Aïoli avec « LA PEÑA OCCITANE »

9 août : Concert « OLEYA »

14 sept. : Accueil des nouveaux auronais, animation « OLEYA »

